

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LUMOR J-40W

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fluide magnétoscopique.

Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : CHEMETALL
Carré 92 - Immeuble G2 8 avenue des Louvresses
92622 Gennevilliers Cedex

Organisation responsable : Traitements de Surface s.a.s.
Téléphone : +33.(0)1.47.15.38.00
Téléfax : +33.(0)1.47.37.46.60

Personne à contacter concernant la sécurité produit
Téléphone : +49(0)6971652832
Adresse e-mail : msds.de@chemetall.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : INRS +33.(0)1.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Toxique pour la Reproduction, Catégorie 3 R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H361d Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence :

Prévention:
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 1332-77-0 Tétraborate de dipotassium

Étiquetage supplémentaire:

EUH208 Contient: 2,2'-(((5-méthyl-1H-benzotriazol-1-yl)méthyl)imino)biséthanol , 2,2'-(((4-méthyl-1H-benzotriazol-1-yl)méthyl)imino)biséthanol Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Nocif

Phrase(s) R : R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrase(s) S : S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

S24/25
S36/37/39

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S60

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 1332-77-0 Tétraborate de dipotassium

Composants sensibilisants : 2,2'-(((5-méthyl-1H-benzotriazol-1-yl)méthyl)imino)biséthanol
2,2'-(((4-méthyl-1H-benzotriazol-1-yl)méthyl)imino)biséthanol
Peut déclencher une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse de sels inorganiques.

Composants dangereux

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement | Classification (67/548/CEE) | Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) | Concentration [%] |
|---|--|--------------------------------|---|----------------------|
| Tétraborate de dipotassium | 1332-77-0 215-575-5 01-2119970730-37-0001 01-2119970730-37-0002 01-2119970730-37-0003 01-2119970730-37-0004 | Xn; Repr.Cat.3; R63 | Repr. 2; H361d | >= 5,2 - < 10 |
| 2,2'-(((5-méthyl-1H-benzotriazol-1-yl)méthyl)imino)biséthanol | 80584-88-9 279-501-3 | Xn; R22 Xi; R41 | Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; | >= 0,25 - < 1 |

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

| | | | | |
|---|-------------------------|----------------------------------|---|-----------------|
| | | R43 R52/53 | H318 Aquatic Chronic 3; H412 Skin Sens. 1; H317 | |
| 2,2'-(((4-méthyl-1H-benzotriazol-1-yl)méthyl)imino)bisethanol | 80584-89-0 279-502-9 | Xn; R22 Xi; R41-R43 R52/53 | Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412 | >= 0,25 - < 1 |
| Poly (oxy-1,2-diyl), a-[(1,1,3,3-tétraméthyl)phényl]-w-hydroxy- | 9036-19-5 | Xi; R41 N; R51/53 | Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411 | >= 0,1 - < 0,25 |

Substance VLEP :

| | | | | |
|----------|----------------------|--|---|--------------|
| Glycerol | 56-81-5 200-289-5 | | N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008. | >= 1 - < 2,5 |
|----------|----------------------|--|---|--------------|

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Notes mentionnées dans cette section, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

| | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : Secouristes: Assurer la protection personnelle. S'éloigner de la zone dangereuse. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. |
| En cas d'inhalation | : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec les yeux | : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin. |
| En cas d'ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------|----------------------------------|
| Symptômes | : Pas d'information disponible. |
| Risques | : Susceptible de nuire au fœtus. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------|--|
| Traitement | : Traiter de façon symptomatique. Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison. |
|------------|--|

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

| | |
|--------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre sèche Mousse résistant à l'alcool Eau pulvérisée |
|--------------------------------|--|

| | |
|----------------------------------|---------------------------|
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |
|----------------------------------|---------------------------|

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|--|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Peut dégager des gaz toxiques lors du chauffage ou en cas d'incendie. Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO ₂) Oxydes d'azote (NO _x) |
|--|--|

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.
Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Au poste de travail, garder prêt un flacon pour le rinçage des yeux ou des bains oculaires.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -
Ne pas fumer.
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Durée de stockage : 36 Mois

Température de stockage : 5 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Fluide magnétoscopique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Mise à jour | Base |
|----------------------------|---------|-------------------------------------|---------------------------------|-------------|--------|
| Glycerol | 56-81-5 | VME | 10 mg/m ³ aérosol | 2012-05-10 | FR VLE |
| Information supplémentaire | : | normal: Valeurs limites indicatives | | | |

DNEL/DMEL

Tétraborate de dipotassium : Utilisation finale: Travailleurs, DNEL
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 367,7 mg/kg bw/d

Utilisation finale: DNEL, Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques
Valeur: 7,8 mg/m³

Utilisation finale: DNEL, Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

Valeur: 13,6 mg/m³

Utilisation finale: DNEL, Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 7,8 mg/m³

Utilisation finale: DNEL, Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 13,6 mg/m³

Glycerol

: Utilisation finale: DNEL, Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

Valeur: 56 mg/m³

PNEC

Tétraborate de dipotassium

: Eau douce

Valeur: 2,02 mg/L

Eau de mer

Valeur: 2,02 mg/L

Comportement dans les stations de traitement des eaux usées

Valeur: 10 mg/L

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
Type de Filtre recommandé:
A-P2

Protection des mains : Caoutchouc nitrile
caoutchouc butyle
Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

- Protection des yeux : Protection des yeux (EN 166)
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)
- Mesures d'hygiène : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les vapeurs.
Ne pas respirer les aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : suspension
- Couleur : brun foncé
- Odeur : légère
- Point d'éclair : non applicable
- pH : 9,5
(non dilué)
- Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C
- Densité : 1,2 g/cm³
à 20 °C
- Hydrosolubilité : complètement miscible
- Viscosité, cinématique : 1 mm²/s

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

à 40 °C

9.2 Autres informations

Explosibilité : Donnée non disponible

Directive 1999/13/CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils : Valeur: 0 g/L

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Risque de décomposition. : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale
Tétraborate de dipotassium : DL50: 3.690 mg/kg
Espèce: rat

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

Poly (oxy-1 ,2-diyl), a-
[(1,1,3,3-tétraméthyl)

phényl]-w-hydroxy-
Glycerol

: DL50: > 2.000 mg/kg
Espèce: rat

: DL50: 12.600 mg/kg
Espèce: rat

Toxicité aiguë par inhalation
Tétraborate de dipotassium

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Tétraborate de dipotassium

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poly (oxy-1 ,2-diyl), a-
[(1,1,3,3-tétraméthyl)
phényl]-w-hydroxy-
Glycerol

: DL50: > 2.000 mg/kg
Espèce: lapin

: DL50: > 18.700 mg/kg
Espèce: lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau

: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux

: Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation

: Contient une ou plusieurs substance(s) classée(s) comme sensibilisante(s).

Mutagénicité sur les cellules germinales

Tétraborate de dipotassium

: Test de Ames
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Substance d'essai: Références croisées

Essai in vitro de mutation génétique cellulaire chez les mammifères

Résultat: négatif

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

Méthode: OCDE Ligne directrice 476
Substance d'essai: Références croisées

Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
Substance d'essai: Références croisées

Génotoxicité in vivo

Tétraborate de dipotassium : Espèce: souris mâle et femelle
Substance d'essai: Références croisées
Oral(e)
Méthode: OCDE Ligne directrice 474
négatif

Cancérogénicité

Remarques
Tétraborate de dipotassium : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Tétraborate de dipotassium : NOEL INVITTOX. 1992. Protocol No.47: HET-CAM Test:
94,6 mg/kg
Espèce: rat
Voie d'application: Oral(e)
Substance d'essai: Références croisées
Fertilité

Tératogénicité

Tétraborate de dipotassium : NOEL: 52 mg/kg
NOAEL parents NOEL: 72 mg/kg
Espèce: rat
Voie d'application: Oral(e)
Substance d'essai: Références croisées
Méthode: OCDE Ligne directrice 414

Toxicité pour la reproduction

Remarques : Susceptible de nuire au fœtus.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

Études écotoxicologiques relatives au produit ne sont pas disponibles.

Toxicité pour les poissons

Tétraborate de dipotassium : CL50: 400 - 3.919 mg/L
Durée d'exposition: 96 Heure
Espèce: Poisson

Glycerol : CL50: > 5.000 mg/L
Durée d'exposition: 96 Heure
Espèce: Carassius auratus (Poisson rouge)

CL50: > 10.000 mg/L
Durée d'exposition: 96 Heure
Espèce: Leuciscus idus(Ide)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Tétraborate de dipotassium : 243 - 7.438 mg/L

Glycerol : CE50: > 10.000 mg/L
Durée d'exposition: 24 Heure
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Toxicité pour les algues

Tétraborate de dipotassium : CE50: 216 mg/L
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capri-cornutum)

Glycerol : CE50: 2.900 mg/L
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Toxicité pour les bactéries

Tétraborate de dipotassium : NOEC: 10 mg/L

Glycerol : CE50: > 10.000 mg/L
Espèce: Pseudomonas putida

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

Bioaccumulation

Tétraborate de dipotassium : Substance d'essai: Références croisées
Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition entre les compar- : Donnée non disponible
timents environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT)., Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique sup- : pollue faiblement l'eau
plémentaire
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les
égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Code des déchets : Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

RID

Marchandise non dangereuse

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Liste de Substances Extrêmement Précocupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation (Article 59). : Poly (oxy-1 ,2-diyl), a-[(1,1,3,3-tétraméthyl) phényl]-w-hydroxy-
- Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau VVWS A4
- Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : : non applicable
- Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.
Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peuvent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les catégories.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour un mélange, il n'est pas obligatoire d'inclure un scénario d'exposition dans la fiche de données de sécurité.

Les informations de sécurité nécessaires sont dans les 16 premières sections.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

- R22 Nocif en cas d'ingestion.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

LUMOR J-40W

Version: 4.0

Date de révision 03.03.2014

Date d'impression 06.03.2014

| | |
|-------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H361d | Susceptible de nuire au fœtus. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3